



Dispositif d'Accompagnement à la Validation des Acquis d'Expérience

En vue de l'obtention du :

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

Sa mission : « l'accompagnement éducatif et social en fonction de la spécialité qu'il a choisie, exerce sur différents lieux d'intervention :

Accompagnement de la vie à domicile, au domicile de la personne accompagnée, dans les foyers logement, dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), des Services d'Aide à la Personne (SAP), dans des Services de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD), d'Etablissement et services d'aide par le travail (ESAT), ...

Accompagnement de la vie en structure collective, au sein d'établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unité de soins longue durée (USLD), institut médicoéducatif (IME), etc.

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire, au sein de structures d'accueil de la petite enfance bien que d'établissements d'enseignements et de formation, d'établissements et services médicaux sociaux, etc. «

Les activités du référentiel :

1. Aide et accompagnement dans la réalisation des actes de la vie
2. Maintien et/ou développement des capacités de la personne et réponse à ses besoins et attentes
3. Animation de la vie sociale et citoyenne
4. Hygiène, santé, sécurité de la personne
5. Lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et l'entourage de la personne
6. S'inscrire dans le contexte d'intervention de l'AES

OBJECTIFS

- Rédiger le livret 2
- Se présenter à l'oral avec aisance et précision, avec un discours argumenté

PUBLIC

- Salariés, demandeurs d'emploi, particuliers, entrepreneurs, dirigeants

PRÉREQUIS

- Avoir obtenu la recevabilité

MODALITÉ DE RÉALISATION DE LA FORMATION

- En présentiel ou à distance, avec partage de documents via une plateforme

PROGRAMME

- S'approprier la méthodologie de rédaction
- Choisir les expériences et les situations sur lesquelles s'appuyer (preuves)
- Rédiger le livret et être corrigé.e
- Analyser sa pratique
- Mise en situation à l'oral pour l'épreuve devant le jury (transparents, simulation d'entretien, ...)

Le consultant tout au long de l'accompagnement :

- Offre un appui technique pour la rédaction du livret 2 : Conseil, relectures par le consultant, avec corrections
- Vérifie le dossier final

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Entretiens individuels
- Support numérique et papier
- Animation d'un atelier « Explicitation de l'expérience »
- Explicitation et récits d'expériences
- Analyse des pratiques et des situations
- Correction de rapports
- Jeux de rôle
- Apport d'exemples
- Coaching
- Le stagiaire bénéficie d'une assistance pédagogique pendant 6 mois, à partir de la fin de la formation.

CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

- A distance : Les stagiaires doivent avoir un PC avec une webcam et une connexion internet suffisante afin de pouvoir suivre la formation.

CONDITIONS DE DÉROULEMENT DE L'EXAMEN :

Les examinateurs doivent vérifier que le candidat est capable d'adapter ses compétences à d'autres contextes ou à des publics différents. Les compétences qui n'ont été ni actualisées ni entretenues par la pratique ne peuvent être validées.

Lorsque les examinateurs estiment, à la lecture du livret 2, que des compétences sont manifestement acquises par le candidat, celles-ci peuvent être validées sans faire l'objet de questions complémentaires lors de l'entretien.

A l'issue de l'entretien, les examinateurs délibèrent à partir de leurs propositions de validation, domaine de compétences par domaine de compétences, et de leur appréciation de l'entretien.

RÉSULTATS POSSIBLES

Le jury (sous formation plénière) se réunit afin de statuer sur les propositions de validation faites par les groupes d'examineurs. Sa décision porte pour chaque candidat sur l'attribution totale des unités ou domaines de compétence ou, à défaut, sur la validation partielle du diplôme, c'est à dire la validation d'un ou plusieurs domaines de compétences ou d'une ou plusieurs unités de compétences.

A - La validation totale

Elle donne lieu à la délivrance du diplôme par la DRJSCS dans les mêmes formes et conditions qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation.

B - La validation partielle

Lorsque la validation de domaine ou d'unité de compétences est partielle, la DRJSCS fait parvenir un relevé de décision au candidat. Ce relevé de décision permet au candidat de connaître les compétences acquises et celles restant à valider à partir de la première notification de résultat du premier passage devant le jury.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation de la qualité du livret 2 et de la présentation orale du projet.

La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- 24H ou 16H

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes

ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Accessibilité des locaux (bureaux et salles de formation) aux personnes à mobilité réduite.
- Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Formations accessibles aux malentendants appareillés et aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prise de notes.

TARIF

- 1500 € net de taxes pour 24H d'accompagnement
- 1000 € net de taxes pour 16H d'accompagnement
- En collectif : nous consulter.

Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : [Mentions légales - Protection de la vie privée - Règlement intérieur - CAREER CONSULTING \(career-consulting.fr\)](#)

FORMATEUR

- Raphaëlle Colombet – 20 ans d'expérience dont 10 dans la VAE.
Formatrice consultant en ingénierie de la formation / recrutement.
Accompagnatrice VAE / Bilan de compétences
Conceptrice de produits pédagogiques
Auditrice Qualité

Information source : référentiel du titre DEAES.

Emploi métier de rattachement suivant la nomenclature du ROME : J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient

V6 mise à jour le 18/02/2022